

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

06/03/2025

## LA FFBB POURSUIT SON PARTENARIAT AVEC L'ANDES

**Suite à la signature d'une première convention de partenariat en 2019, la FFBB et l'Association Nationale Des Elu.es au Sport (ANDES), ont renouvelé leur collaboration le jeudi 6 Mars 2025 au siège de la Fédération, dans un contexte budgétaire contraint pour l'ensemble des collectivités locales.**

Alors que le basket Français brille grâce notamment à ses trois médailles olympiques acquises lors des Jeux de Paris 2024 et avec ses 766 000 licenciés (+5,4%), le développement du basket-ball souffre d'un manque d'infrastructures sportives et de dirigeants pour poursuivre sa croissance.

Détenant plus de 80 % des équipements sportifs, l'appui et le soutien des collectivités sont essentiels pour le développement de cette discipline.

Les structures et notamment les clubs, ont un rôle important à jouer auprès des collectivités locales, constituant ainsi un binôme de collaboration indispensable pour mettre en œuvre les conditions nécessaires au maintien d'une politique sportive autour du développement du basket-ball.

Ainsi, dans l'intérêt général du basket français, cette relation étroite avec l'ANDES prend tout son sens.

Les deux structures expriment une volonté commune de poursuivre cette relation privilégiée, dans les mêmes conditions, et pour la durée de l'olympiade en cours, soit jusqu'au 31 Décembre 2028.

Les principaux enjeux sont les suivants :

- L'échange sur des sujets d'actualité, notamment politiques, autour du développement du sport en France (*budget, proposition de loi, etc.*).
- Le partage de travaux ou études dans le cadre d'enquêtes auprès de leurs adhérents.
- L'organisation conjointe de temps d'échanges thématiques sur l'Outre-mer, le Basket Féminin (LBWL, LF2), les sujets d'éco-responsabilité, d'inclusion, d'équipements sportifs, etc.
- L'intervention des élu.es locaux dans le cadre des sessions de formation organisées par la FFBB auprès de ses structures (*Campus FFBB, « Automnales », formation e-learning, etc...*).
- La mise en relation des référents départementaux et territoriaux de l'ANDES avec les structures de la FFBB (Comités et Ligues) pour une déclinaison territoriale du partenariat.

.../..

« A la FFBB, nous nous réjouissons du renouvellement de ce partenariat qui nous lie à l'ANDES depuis plusieurs années. Après un nouveau record du nombre de licenciés et un été historique pour nos Equipes de France avec trois médailles d'argent olympiques, c'est une nouvelle preuve de la reconnaissance du travail de la fédération et de l'engouement que suscite le basket-ball en France.

Comme beaucoup d'autres Fédérations, la FFBB fait face à une croissance limitée compte tenu du contexte budgétaire actuel et du manque de dirigeants. Je considère que c'est en travaillant conjointement avec nos partenaires que nous pourrons trouver des solutions innovantes et concrètes, dans l'intérêt du développement du Basket-Ball en France.

Ce partenariat passe également par une déclinaison territoriale nécessaire pour lever les freins au développement de nos structures et je sais compter sur Patrick Appere et son équipe pour nous accompagner.

Je souhaite fédérer, dans un esprit d'ouverture et dans cet élan positif, avec nos partenaires historiques que sont les Collectivités Territoriales. Nous sommes fiers d'avoir impulsé, très tôt, ces conventions de partenariat avec les associations d'élu.es. »

**Jean-Pierre Hunckler, Président de la Fédération Française de BasketBall.**

« Au nom de l'ANDES, je me réjouis de cette reconduction de convention qui témoigne de la force du lien quotidien, continu et privilégié que nous entretenons avec la FFBB.

Notre coopération, depuis plusieurs années, prouve toute son efficacité dans un contexte budgétaire contraint, où les collectivités jouent un rôle essentiel pour développer la pratique du Basket-ball, répondre aux besoins en équipements et en encadrement et veiller aux attentes des fédérations en matière de normes et de règlements.

Au-delà de l'objectif ambitieux du "1 % du budget de l'État consacré au sport d'ici 2030", nous entendons œuvrer ensemble pour encourager un investissement pérenne, visant à promouvoir la pratique de la balle orange partout et pour tous. »

**Patrick Appere, Président de l'ANDES**

Pour plus d'information sur cette convention entre la FFBB et l'ANDES :

Ludivine SAILLARD : [l.saillard@ffbb.com](mailto:l.saillard@ffbb.com) – 01.53.94.26.30